Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 18 Avril 1900. No. 22.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS

En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, No. 11, Rue du Pont Louis-Philippe (près l'Hôtel de Ville) Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

MADEMOISELLE E. VEZINA,

DE QUEBEC.

Souffrait depuis DIX ANS de Maladies nerveuses, Faiblesse générale et autres maux propres à son sexe.

Les Médecins les plus distingués lui avaient donné leurs soins sans succès remarquable.

Les 'PILULES CARDINALES'

Du Dr ED MORIN la rétablirent parfaitement.

Voici le rapport aussi fidèle que possible de Mademoiselle E. VÉZINA, de Québec. Depuis DIX ANS, dit-elle, je souffrais de maladies nerveuses et faiblesse générale, compliquées plus tard de plusieurs autres maux propres à mon sexe.

J'en étais rendu au point de ne pouvoir faire mon ouvrage. Je ressentais constamment de vives douleurs, tantôt à la tête, entre les épaules, dans les régions du Foie, tantôt dans les jointures qui enflaient démésurément, dans les jambes ou dans toutes les parties du corps. Bien des fois, hélas! j'avais cru mourir tant je souffrais.

Pendant ces DIX ANNÉES de douleurs, j'eus recours à plusieurs célèbres médecins. Je fis usage d'un grand nombre de remèdes Patentés, Pilules et autres, soi-disant SANS PAREILS pour les maladies de femmes. Les soulagements obtenus ne furent que temporaires et de courte durée. Les personnes qui me voyaient étaient frappées de ma maigreur. Toutes s'accordaient à dire que je n'en reviendrais pas.

On disait beaucoup de bien des "PILULES CARDINALES." Je voulus en faire l'essai. A mon grand étonnement, dès les premiers jours que j'en fis usage, je pus constater un soulagement remarquable. Encouragée par ces premiers succès, j'en continuai l'emploi jusqu'à parfait rétablissement.

Meflez-vous.—Les guérisons merveilleures obtenues, la vente facile et considérable de ces excellentes Pilules ont fait naître une foule d'imitations SANS VALEUR.

Exigez toujours les "PILULES CARDINALES" du Dr ED MORIN.

CONTRE LA CONSTIPATION

et ses conséquences :

EMBARRAS GASTRIQUE — MIGRAINE
CONGESTIONS, etc.

PURGATIFS, DÉPURATIFS
ANTISEPTIQUES

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

EXIGER les VÉRITABLES avec l'Étiquette ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK
1f50 la 1/2Bte (50 grains); 3f la Bte (105 grains).
Notice dans chaque Boîte.
Paris, Phie LEROY, 9, Rue de Cléry ET TOUTES PHARMACIES.

NORTHERN PACIFIC

EXCURSIONS D'HIVER

—DU—

NORTHERN PACIFIC

DANS

L'EST du CANADA

$40.00.

Billets à vendre du

4 au 31 Décembre

Avec privilèges d'arrêter aux Points intermédiaires.

Excursions à bon Marché pour les Vieux Pays.

Pour détails, adressez-vous ou écrivez à n'importe quel agent du N. P. ou à

H. SWINFORD,
Agent Général, à la gare de la rue Water,
CHAS. S. FEE, Winnipeg
G. P. & T. A., St. Paul.

PACIFIQUE CANADIEN

La Seule Ligne

De Chars Touristes allant de l'Est à l'Ouest.

PAS DE CHANGEMENT DE CHAR POUR

BOSTON,
MONTREAL,
TORONTO,
Et SEATTLE
Ou VANCOUVER.

TAUX SPÉCIAUX POUR

L'EXPOSITION DE PARIS.

Pour plus d'informations, adressez-vous au plus proche agent du C. P. R. ou à

C. E. McPHERSON,
Agt Gén. Pass., Winnipeg.

Chacun sa Specialite

La Notre

Est de faire la meilleure, la plus délicieuse tire du monde. L'avez-vous essayée. Sinon, c'est le temps. Toujours fraiche, toujours bonne.

BEL ASSORTIMENT DE

Bonbons, Chocolats, Sucreries de Choix.

Boites élégantes, appétissantes, etc.

BOYD,
Le Patissier,
370, 579, RUE MAIN, :-: WINNIPEG

A Propos de Bois

JE VIENS DE RECEVOIR un assortiment considérable de bois de chauffage, tremble, épinette, cyprès, etc., que je sacrifierai à des prix ridiculement bas.

J'ai aussi du bois de construction venant des moulins du Portage du Rat. Ceux qui achètent une fois de moi reviennent invariablement. Que ceux qui ne sont pas encore venu profitent de l'expérience de ces hommes d'affaires.

Je rembourserai le prix du péage de pont aux personnes qui sont obligées de traverser pour acheter leur bois chez

A. LEMAY,
BUREAU: COIN DES RUES PROVENCHER ET TACHE

"WINNIPEG MACHINE WORKS."

Nos. 213 ET 215, RUE MAIN,
WINNIPEG.

Toutes sortes de réparations de Machines, Jobs de tous genres exécutés, grande attention donnée aux machines des cultivateurs et ouvrage fait promptement,

Aux Plus Bas Prix

Fabricants DE...
Barrieres et
Clotures de Fer

Bouilloires réparées et nettoyées. Machineries pour la fabrication du beurre et du fromage, une spécialité. Aussi Moulins à vent et pompes,

Satisfaction garantie et Bas Prix est notre Motto.

DENTISTERIE :::

DU...... DR STARK

Extraction sans douleur.

63, RUE MARTHA, :-: WINNIPEG.

OFFICIAL TIME WAGHORN'S GUIDE, 5c

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison fréquente, Soulagement toujours certain
Par le SIROP de HENRY MURE
succès consacré par 20 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
Flacon: 5 fr. Notice gratis.
GAZAGNE, Phen 1re Clas, Gendre & Sr de H. MURE, Pont St-Esprit (Gard). — Dans toutes Pharmacies.

FRANCE.

A. J. H. DUBUC,

AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.
BLOC McINTYRE,
Chambre 313.
Winnipeg.
Téléphone, 334.

Theo. Bertrand,

AVOCAT ET NOTAIRE,
HOTEL -:- DE -:- VILLE,
SAINT-BONIFACE, - - MAN.

ALF. J. ANDREWS. FLETCHE ANDREWS
JOSEPH BERNIER.

Andrews, Andrews & Bernier,

AVOCATS.
Bloc de la Banque d'Ottawa,
No. 363, rue Principale, Winnipeg.
Tel. No. 427. B. de P. No. 1289.

Dr J. H. O. LAMBERT,

Gradué du Collège Victoria, de Montréal, et de l'Université de Manitoba;
Médecin de la Maternité tenue par les Sœurs de la Miséricorde, 261, Broadway, Winnipeg.
Suit l'Hôpital de Saint-Boniface.
Heures de bureau: 8 à 9 h. a. m., 12 à 2 h. p. m., et 6 à 8 h. p. m. Téléphone 1245
Résidence: Rue Dumoulin, Saint-Boniface

Edmond. J. P. Buron,

M. A.
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.,
Prêts, Assurances, Brevets d'Invention. | St-Jean-Baptiste, Man.

ARGENT A PRETER

—SUR—
PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
BIELETS PROMISSOIRES,
CHATTELS MORTGAGES.
S'adresser à
THEO. BERTRAND,
Hôtel de Ville, St-Bonifac

L'ALCOOLISME GUERI

INSTITUT
"EVANS GOLD CURE"
58, Rue Adelaide, Winnipeg.
Cure garantie et permanente; plus de besoins ni de désirs d'aucun stimulant, ou morphine. On parle français.

J. A. SENECAL.

Entrepreneur-Architecte.

Construit actuellement la buanderie de l'Hôpital de St-Boniface, le presbytère Ste. Marie, à Winnipeg; la Maternite des SS. de la Miséricorde et autres bâtisses importantes dans d'autres parties de la province et les Territoires du Nord-Ouest.

J. A. Senecal,
St-Boniface, - Manitoba

"C'est vers l'an 1730," dit le Dr Ashe, "que fut fabriquée pour la première fois la bière Porter, à Londres." Ce nom fut donné au nouveau breuvage du nom des Stalwart Porter, les principaux consommateurs d'alors qui se ressentirent beaucoup des propriétés fortifiantes de cette bière.

Les noms de Porter ou Biere orte sont synonymes. Nous desirons attirer votre attention sur cette bière faite de drèche pure (résidu de l'orge) et de houblon et très réconfortante pour les malades, à cause de sa saveur particulière.

Par ses qualités toniques, elle est agréable au pa ais blasé.

Cette bière donne l'appétit et régularise le système.

Bouteilles de toutes dimensions à partir d'une demi-pinte.

EDWARD L. DREWRY

Manufacturier et Importateur.
22 6.98 WINNIPEG.

AVIS...

Donnez votre Commande Pour ... ...

Vins, Liqueurs ET Cigares

CHEZ...

RICHARD & CIE, No 365 Rue Main
En face du Bloc McIntyre.
Nous donnons des timbres de commerce

NOUS DONNONS DES TIMBRES DE COMMERCE

NOUS DONNONS DES TIMBRES DE COMMERCE

MOULANGE

A CASSER tous les grains sans exception—10 cents le 100 livres, ou le sixième minot sera pris en paiement. S'adresser à l'ancienne forge de M. Buron, avenue Taché, St-Boniface.



L'HORLOGE DE SCHAUMBOURG

Nous allons vous donner en quelques mots une idée d'un antique moyen de torture employé durant la guerre des paysans en Allemagne. Et puis, nous vous démontrerons qu'il existe quelque chose d'aussi terrible de nos jours bien que ce soit sans la sanction du gouvernement.

En ce temps-là on plaçait la tête de la victime dans un trou pratiqué dans le cadran de l'horloge sous le chiffre douze. Les aiguilles de l'horloge étaient remplacées par deux sabres tranchants. Le plus long marquait les heures et le plus court les minutes, de façon à ce que ce dernier, à chaque révolution ou tour de cadran, vint raser le cou du prisonnier qui terrorisé et dans une angoisse inexprimable, voyait lentement s'approcher le long sabre destiné à lui trancher la tête.

N'est-ce pas là le vrai caractère de la souffrance qu'éprouve tous ceux qui sont malades et qui, d'après le traitement ordinaire, sont déclarés incurables. Les muscles et la chair se perdent, les nerfs faiblissent, le sommeil se brise, l'appétit disparait, des douleurs ébranlent le corps de l'homme qui perd sa force d'endurance et, finalement, comme l'homme dans l'horloge, succombe au mal. Parfois, il y en a un qui échappe et voici ce qu'écrit une victime sauvée à temps:

"Pendant des années, je souffrais de faiblesse et de dyspepsie. Je me sentais toujours pesante, fatiguée et languissante. Je n'avais aucun plaisir à travailler. C'était un poids qui m'écrasait. Mon appétit était disparu et je ne mangeais qu'à peine pour ne pas mourir. La nourriture me répugnait et me donnait peu de forces. Ce n'était pas là le pire. A la fin du repas, j'éprouvais des tiraillements d'estomac si douloureux que rien que ceux qui les ont éprouvés peuvent se rendre compte.

"En Novembre dernier, une de mes amies me recommanda les **Pilules de longue Vie du Chimiste Bonard**. J'en achetai une boîte sans espérer en éprouver du bien car ma foi, dans les remèdes, était ébranlée. Mais je me disais que cela ne me ferait pas empirer et je commençai à les prendre.

"Si elles ne m'avait pas fait du bien je n'écrirais pas cette lettre, mais ce ne fut pas comme lorsque je pris d'autres pilules et drogues auparavant. En quelques jours elle me soulagèrent tant que je commençai à espérer qu'elles me guériraient radicalement. Je sentis mon appétit revenir naturellement et mes douleurs ou tiraillements d'estomac, après les repas disparurent. Je devins bientôt forte et vigoureuse. Toutes les douleurs que j'ai énumérées disparurent les unes après les autres et, en peu de temps, je devins en bonne santé comme je suis depuis ce temps-là.

"Décembre 24, 1899. (Signé) Madame A. GERVAIS, 177a rue Champlain, Montréal."

La pensée qui nous vient et qui nous peine en terminant la lecture de cette lettre, c'est qu'il y a une multitude d'hommes et de femmes qui souffrent de la même façon qu'à souffert Madame Gervais. Ces personnes voient les glaives tranchants s'approcher de plus en plus tous les jours près de leur cou. Leur vie est assombrie par la pensée de la mort. A ces personnes nous dirons: Ecrivez à nos spécialistes, aujourd'hui, pour avoir leur avis qui vous sera donné gratuitement, commencez de suite à vous servir des **Pilules de longue Vie du Chimiste Bonard** et, comme Madame Gervais, vous serez rapidement guéri.

CONSULTATIONS GRATUITES

Les personnes qui désireraient obtenir des conseils de nos médecins spécialistes sur leur maladie devraient écrire immédiatement pour notre blanc de consultation, ainsi que pour notre livre, "**La Prolongation de la Vie,**" que nous leur enverrons absolument pour rien.

LES PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD se vendent dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 50 centins la boîte, ou six boîtes pour $2.50. Exigez sur la boite la signature: BONARD, Chimiste. Si votre fournisseur habituel ne les a pas, nous les enverrons franco sur réception du prix. Adressez comme suit:

LA COMPAGNIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 rue St-Denis, Montreal.

APPRECIATION DE SIR CHS. TUPPER PAR L'HON. M. MILLER

L'honorable M. Miller, se levant au milieu d'un silence solennel, dit d'abord "qu'il eût gardé le silence, n'eussent été les attaques de M. le sénateur Power contre Sir Charles Tupper."

Puis, il continue:

"Quant à ce qui concerne les accusations de bigoterie ou d'intolérance religieuse ou nationale portées contre Sir Charles Tupper, je suis en mesure d'affirmer qu'elles sont dénuées de tout fondement; elles ne contiennent pas la moindre parcelle de vérité.

"Il n'y a pas un homme public en ce pays qui ait aujourd'hui un dossier plus honorable en fait de libéralité et de largeur de vues; il n'y a pas un homme parmi ceux qui ont, durant les cinquante dernières années, figuré dans l'arène parlementaire au Canada, qui soit, plus que le vénérable chef de l'opposition, au-dessus de tous reproches touchant la bigoterie religieuse ou les préjugés de race. Toujours sa voix s'est élevée en faveur de l'égalité de toutes les races et de toutes ies classes en face du droit, et s'il y a dans la vie politique de Sir Charles un feuillet dont il puisse pleinement s'enorgueillir, c'est celui-là.

"Sir Charles Tupper est entré dans la vie publique en 1854. En 1857, il s'éleva dans notre province une controverse qui éloigna les catholiques du parti libéral et les rapprocha du parti conservateur. De suite, le parti libéral et ses organes poussèrent des cris de proscription contre les catholiques. L'organe actuel du parti libéral, le "Halifax Chronicle," feuille sans scrupules alors la propriété et sous le contrôle de M. Annand, un bigot achevé et un proscripteur, entassait dans ses colonnes les insultes les plus viles à l'adresse des catholiques et de leur religion. Le cri de "A bas les Papistes" retentit d'un bout à l'autre de la province et se fit entendre avec fureur durant plusieurs années. C'est grâce à la violence de cette clameur que les libéraux purent revenir au pouvoir en 1859, quoique avec une faible majorité. L'organe libéral proclama qu'il s'écoulerait bien des années avant qu'un siège dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ne put être occupé par un catholique. J'ai moi-même, alors que, jeune homme, je faisais mes études légales, entendu M Annand exprimer son espoir de ne plus jamais voir un papiste souiller de sa présence le Conseil Exécutif de la Nouvelle-Ecosse.

"Voilà quels étaient les sentiments du parti libéral à cette époque, peu d'années après l'entrée de Sir Charles Tupper dans l'arène politique. Celui-ci, avec le courage, l'habileté, l'éloquence et la perception de l'apropos qui l'ont toujours distingué, lutta contre ce programme de proscription; il écrasa la tête de cette vipère qui s'appelle la bigoterie et l'intolérance religieuse. Il remporta la victoire aux élections de 1863, ayant à sa suite une majorité considérable des électeurs. Grâce aux efforts herculéens du jeune et brillant politicien, l'hydre de la proscription religieuse reçut à cette période mémorable de la carrière de Sir Charles Tupper, son coup de mort dans la Nouvelle-Ecosse. Jusqu'à ce temps, le père respecté du sénateur de Halifax (M. Power)...... avait été un ardent libéral, mais il se sépara alors de ce parti et devint l'un des partisans du Dr Tupper, pendant une période de dix ans, jusqu'au moment où la question de la Confédération, en 1865, brisa tous les anciens liens de parti. Durant cette période, je le répète, l'organe libéral, le "Halifax Chronicle," répandait à pleines colonnes les plus grossières insultes contre le clergé catholique, les rites de la religion catholique et contre tout ce que ses adeptes chérissent le plus. C'est à Sir Chs. Tupper qu'il s'adressait quand il faisait allusion au héros du gouvernement "des bas rouges," voulant par là grossièrement désigner les dignitaires de l'Eglise Catholique qui ont adopté cette couleur pour une partie de leur chaussure. Mais je sais et j'affirme que c'est l'habileté de Sir Chs. Tupper qui frappa d'impuissance la campagne d'intolérance religieuse et d'acrimonie sectaire alors entreprise par les libéraux.

"A part cela, la carrière de Sir Chs. Tupper est remplie d'actes de générosité et de justice à l'égard des catholiques. Si nous faisons exception des noms de Sir John A. Macdonald et de Sir George E. Cartier, il n'y avait peut-être pas un homme qui eût plus de titres que Sir Chs. Tupper à occuper un siège dans le premier cabinet formé au début de la Confédération. Pourquoi ne l'y voit-on? C'est à cause des difficultés de race qui se présentèrent alors et dont il n'était pas responsable. Pour les apaiser, il se sacrifia volontiers et renonça à ses justes prétentions. Pour aplanir ces difficultés de race et de religion, lui, l'un des hommes les plus éminents qui eussent été mêlés à l'avènement de la Confédération, il se sacrifia lui-même, je le répète, afin de permettre à un catholique irlandais d'avoir un siège dans cabinet. Ce fut un grand exemple de magnanimité ...... Non, il n'y a pas un homme public au Canada dont la carrière puisse, an autant que les questions de race et de religion peuvent être concernées, supporter l'examen avec plus d'honneur que celle de Sir Chs. Tupper, et il est juste que loyalement et courageusement nous la rappelions et qu'elle lui soit comptée, aujourd'hui que ses adversaires le calomnient et s'efforcent de le placer sous un faux jour devant le public. J'ajouterais que le dernier homme au Canada qui devrait proférer contre lui des accusations d'intolérance religieuse ou de préjugés de race, devrait être un Irlandais catholique ou un fils d'Irlandais catholique."

PURE CRÈME DE TARTRE

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

Plus Grands Honneurs Medaill d'or aux Exposition, ne Contient Aucun

Alun; ces poudres à alun sont dangereuses pour la sante. Essayez plutôt la nôtre.

VENDREDI SAINT

LA PASSION—LE REPENTIR

La Semaine Sainte... vite prononcée, mais peu méditée! Est-il beaucoup de personnes qui savent se bien persuader de ce qu'elle est... de ce qu'elle rappelle?

"C'est la semaine des grands mystères, l'anniversaire des souffrances du Sauveur... C'est l'heure des miséricordes... C'est le temps du repentir... car à la vue du grand crucifix du Vendredi Saint, quel cœur pourrait rester insensible?"

....

Chrétien, arrête un instant... contemple le bon et doux Jésus lié, torturé inhumainement par de vils soldats. As-tu compté tantôt les coups redoublés qui ont meurtri cette chair adorable? Vois-tu la couronne d'épines? Quelle injure à la Divinité! L'as-tu suivi, ton Sauveur, quand, chargé de sa croix, silencieux et souffrant, il s'est rendu au Calvaire? Sept fois il est tombé épuisé, et sept fois il s'est relevé! As-tu entendu les coups de marteau qui crucifiaient le meilleur des maîtres? Le vois-tu maintenant agonisant? Ses membres sont disloqués, ses traits, ses muscles, ses veines contractés; on ne reconnait plus le Jésus de Nazareth. Regarde ces yeux pleins de langueur, ce front couvert de sang coagulé, ces lèvres livides, fermées, nous disent que c'en est fait du sacrifice, tout est consommé!

Ah! tant de souffrances endurées par le Rédempteur nous le feront appeler maintenant: Jésus, l'homme des douleurs!

....

Chrétien, sache bien qu'il fallait qu'un Dieu souffrit pour racheter l'humanité perdue, et si l'histoire des tortures endurées par le Sauveur a passé à la postérité avec une si scrupuleuse attention, c'est que depuis, elle a été pour tous un gage de salut.

Ah! que le cœur du Seigneur doit joyeusement battre quand il voit à cette époque de l'année, au souvenir de sa douloureuse Passion, tous ses enfants venir humblement lui demander pardon, se nourrir de sa chair et vouloir marcher ferme dans la voie du bien. Il se fait si doux, si bon, si humble par la voix de ses prêtres, que l'écho de sa parole retentit jusque dans l'âme du pécheur et personne ne voit avec un œil indifférent le crucifix du Vendredi Saint.

Se pourrait-il trouver des âmes qui ne se seraient pas encore réconciliées avec leur Sauveur? La vue de la grande croix noire changera leurs dispositions, espérons-le, et comme l'enfant prodigue nous les verrons bientôt rentrer au bercail, s'asseoir au banquet paternel, car ils ne tarderont pas à reconnaître qu'ils sont les miséreux de la vie. Interrogez ceux qui ont passé par les noirs remords qui empoignent une âme souillée, et tous vous diront que rien n'est bon comme la paix de la conscience!

Donc, chrétiens, répétons tous ensemble: O croix mystérieuse, je te bénis; c'est en toi que je crois, tu me donnes l'espérance et tu me fais goûter l'amour.

AVE.

PAS DE SAISON PROPRE

Le rhume de Poitrine n'a pas de choix pour les saisons et le BAUME RHUMAL le guérit en tout temps.

En vente chez Martin Bole & Wynne Co., pharmacien en gros, Winnipeg.

Le Manitoba.

Mercredi 18 Avril 1900

A Ottawa

On a continué à discuter la semaine dernière le budget. mais l'intérêt de ce débat baisse sensiblement. Cela se conçoit. Quand les chefs, des deux côtés de la Chambre, ont parlé, tous les aspects de la politique gouvernementale et de la situation financière du pays se trouvent, les uns complètement exposés, les autres au moins effleurés. Il y a nécessairement ensuite des redites; et, en tous cas, peu de choses de nouveau. En sorte que, malgré le brio qu'y peuvent mettre certains députés, on s'aperçoit aux sièges vides sur le parquet de la Chambre, et aux galeries dégonflées de leurs flots de spectateurs, que l'indifférence gagne tout le monde. De l'indifférence à l'ennui, il n'y a qu'un pas, vite franchi. Mais si vous croyez que cela peut réduire au silence le député qui aperçoit, là-bas, ses électeurs habitués à son éloquence, nenni!

***

Si le budget est et doit rester jusqu'à la fin de la session la pièce de résistance, il y a cependant une foule d'autres questions qui se pressent sur les ordres du jour et qui font diversion.

Il y a, par exemple, les affaires militaires, auxquelles les circonstances donnent un vif intérêt. Or, il y a quelques semaines, on mettait au jour une lettre de M. le colonel Foster, écrivant sur les instructions du général Hutton, à un colonel White, que le ministre de la milice, l'hon. M. Borden, l'avait rayé des cours d'instruction d'état major donnés à Kingston, "parce qu'il avait récemment pris une part active dans les luttes politiques en faisant des discours en faveur de l'opposition, ce qui rendait inadmissible son entrée dans un cours d'état major général."

Ce sont les termes de la lettre. La lettre elle-même est authentique,

Si les discours du colonel White eussent été en faveur du gouvernement, c'eût été très bien. Son entrée à l'école lui était assurée.

C'est la politique se fourrant dans la milice: on dira bientôt, dans notre armée

S'il est une sphère d'où la politique doit être bannie, c'est bien l'administration militaire. Tous les enfants de la patrie sont appelés à la servir, sans égard à la couleur de leurs opinions politiques.

D'autre part, le ministre de la milice nie avoir donné au général Hutton cette raison de son refus d'admettre le colonel White à l'école.

Question de véracité entre les deux.

Il est difficile de croire que le général Hutton ait inventé toute cette histoire. L'impression reste que le ministre a fait de la partisannerie au dépens de l'impartialité qui doit régner partout mais spécialement dans la sphère militaire. D'autant que, dans la discussion, l'hon. M. Borden, tout en niant qu'il ait mis de côté le colonel White pour raisons politiques, a cependant déclaré que là comme ailleurs, les amis du gouvernement devaient avoir la préférence.

On soutient d'autre part que les promotions militaires doivent se faire d'après des règles déterminées, ou d'après des examens, sans considération politique.

***

Au Sénat, l'on discutait il y a deux semaines certains amendements au code criminel. On y a fait adopter un article par lequel il sera permis aux magistrats de faire fouetter les enfants prévaricateurs. Après discussion, la limite d'âge a été fixée à dix ans. Il faudra donc avoir au moins cet âge pour être admis à l'avantage de goûter à la verge salutaire.

Nous pensons bien que les cas de fustigation seront rares. Mais arrêtons-nous un peu à cette législation.

Que de fois n'avons-nous pas entendu les ennemis de l'Eglise catholique reprocher à ses maîtres les chatiments corporels que ceux-ci croient quelquefois nécessaires d'infliger à leurs élèves. A entendre ses soi-disants amis du progrès moderne et de l'humanité, ce châtiment serait une horreur, de la barbarie, un reste du moyen âge, qu'ils ne connaissent pas du reste.

Eh bien! ce que l'on ne veut pas permettre dans nos écoles, où, généralement, bien que l'on puisse citer des exceptions, la charité préside à ces exécutions, on va le permettre aux officiers de la loi, dans des conditions de sauvegarde inférieures à celles que l'on trouve à l'école et en vertu d'une autorité, inférieure aussi à celle du maître, lequel tient la sienne des parents, dont il est le délégué.

C'est à retenir. L'occasion peut se rencontrer de renvoyer leurs balles aux détracteurs de nos institutions.

Nous ne disons pas cela pour blâmer absolument cette législation, néanmoins. Car il peut arriver des cas fréquents où le fouet soit meilleur que la prison pour un enfant, lequel est alors rendu immédiatement à ses parents. Mais, encore une fois, il est bon de noter ces particularités, pour les opposer, le cas échéant, aux gens qui tombent en pamoison à la seule idée qu'un instituteur puisse infliger un châtiment corporel aux enfants.

***

Parmi tous les intérêts qui viennent en conflit et qu'il faut débrouiller, se présentent, entre autres, ceux des diverses compagnies de chemins de fer. Dans cette arène se rencontrent souvent la compagnie du Pacifique et celle du Grand Tronc, les deux plus puissantes corporations du Canada. La première vient de remporter une victoire sur la seconde à l'occasion d'un chemin projeté dans les montagnes de la Colombie. Ce chemin s'appelle le "Kettle River Railway".

La raison de l'opposition à cette voie est qu'elle est destinée à drainer le commerce minier canadien vers les Etats-Unis.

Le Grand Tronc a des tendances à lier ses intérêts à ceux des voies ferrées américaines.

Or, en vue des sacrifices déjà faits pour doter le pays d'une voie nationale comme l'est devenue la route du Pacifique Canadien, l'opinion s'est ralliée aux combinaisons de celle-ci et le "Kettle River Railway, patronné par le Grand Tronc, a été rejeté par le comité des chemins de fer.

***

Une page de politique fédérale s'est déroulée ces jours derniers à Québec. Ainsi que nous le disons plus haut, Sir Charles Tupper est allé dans la vieille cité de Champlain. Il y a fait des déclarations importantes. L'opinion publique commençait à croire que le vieil athlète politique qui dirige maintenant le parti conservateur, se laissait aller sur la pente d'une fédération impériale politique, ou plus clairement, d'une fédération impériale parlementaire.

Sir Charles a répudié cette théorie. Il veut que le Canada conserve son autonomie gouvernementale, avec, si possible, des relations commerciales plus intimes avec l'Angleterre et ses autres colonies, mais un commerce où chaque partie recevra l'équivalent de ce qu'elle donnera.

***

Dans son exposé budgetaire, M. Fielding avait annoncé un traité de réciprocité commerciale entre la Trinidad et le Canada. On apprend que les offres du gouvernement canadien ont été déclinées par l'autre partie contractante.

***

Une discussion plus académique que pratique sur l'époque de la rentrée des chambres, a occupé les communes pendant quelque temps. Elle a pris naissance sur la proposition de M. Charlton demandant à la députation de déclarer que cette rentrée devrait s'effectuer en décembre ou, de bonne heure, en janvier.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que les chambres devraient être convoquées pour les premiers jours de l'hiver. Mais il faut compter avec l'opportunisme des gouvernements et les complications surgissant quelquefois du sein des différents ministères où se prépare le menu des travaux sessionnels.

Nous est avis que M. Charlton devra repasser avec sa proposition plusieurs fois encore avant d'avoir la joie de la voir adoptée.

***

Il restait aux deputés deux jours par semaine pour traiter de leurs affaires spéciales. Le gouvernement vient de déclarer qu'il va prendre pour ses mesures l'un de ces deux jours. C'est l'indice qu'il veut hâter les travaux de la session. Il ne faudrait pas le lui reprocher Les députés étaient menacés d'être contraints de séjourner à la capitale jusqu'au 1er juillet.

***

Mardi de la semaine dernière, les communes, suivant l'exemple du sénat, se sont ajournées jusqu'à hier, se donnant ainsi, très légitimement du reste, une courte vacance de Pâques.

Logique Libéral

Elle est ineffable, la logique des libéraux et de leur organe, "l'Echo."

Nous consacrons presque tout notre temps et notre espace à maintenir devant le public les revendications des catholiques du Manitoba: de son coté "l'Echo" passe toutes heures à nous dire: "Mais taisez vous donc!"

Et cependant, dans son dernier numéro il nous accuse de ne point nous être élevé contre le silence du discours du Trône au sujet de la question scolaire."

Heureusement que la plupart du temps nous trouvons, dans "l'Echo" même, de quoi réfuter "l'Echo." Ainsi, dans le même numéro, la feuille à M. Bertrand faisant chœur avec l'hon. M. Mills, l'un de ses chefs, dit: "C'est un véritable malheur que de soumettre cette question aux discussions politiques."

D'après cette règle, posée par "l'Echo," M. McDonald aurait donc bien fait de ne pas parler de la question scolaire dans le message par lequel le lieut-gouverneur a ouvert la chambre d'assemblée; il a ainsi écarté "un grand malheur!"

Bien entendu, nous n'insistons pas là-dessus, mais nous avons le droit de mettre le nez de "l'Echo" dans son propre jus et de lui infliger le supplice de sa propre ineptie.

Nous avons des motifs plus sérieux que cela de ne pas faire un crime à M. Mcdonald de son silence en cette occasion. Quelques uns de ses motifs proviennent même de l'attitude de "l'Echo" et de ses patrons, qui ont tout fait depuis plusieurs années pour mettre des entraves à nos réclamations. Mais M. Mcdonald connait nos sentiments. Hélas! il connait aussi ceux du camp où gite "l'Echo," dont l'oeuvre a consisté à déguiser la situation, à faire prendre l'ombre pour la proie, à diviser et paralyser les forces catholiques, fidèle en cela aux plus purs instincts du libéralisme.

Par ces reproches qu'il nous fait, "l'Echo" montre à l'évidence toute sa fourberie et sa préoccupation de faire servir les intérêts sacrés, de la minorité à des fins politiques, dévoilant ainsi sa partisannerie déloyale, outrée, constante. Comment, en effet, expliquer autrement sa volte face d'occasion, lui qui n'a jamais cessé d'affirmer que nos réclamations n'avaient plus leur raison d'être, que la question scolaire était réglée, et qui, de même, s'est toujours montré satisfait de M. Greenway, proclamant, à chaque fois qu'il en a eu l'occasion, que ses lois scolaires étaient faites pour rester, et "qu'aussi longtemps que les électeurs lui donneraient leur confiance, il les maintiendraient.

Du Dénigrement

Si nous avons marqué de la mauvaise humeur de l'article de "L'Echo" contre l'hon. M. LaRivière, ce n'est pas pour la raison qu'en donne cette feuille; c'est parce que nous ne pouvons pas ne pas éprouver quelque émotion en face des mauvais instincts de certains individus qui ne songent qu'à mordre. Nous espérons que les gens de "L'Echo" se reconnaitront ici.

L'hon. M. LaRivière a eu l'occasion de rendre service aux populations qui se trouvent sur la route du chemin de fer projeté d'Otterburn à Stuartburn, en contribuant à l'aplanissement des difficultés que suscitait à cette ligne l'antagonisme des deux compagnies rivales. Voilà de suite que "L'Echo" s'attelle et jette des cailloux dans ce champ nettoyé à grand'peine. M. LaRivière aidant à cette entreprise, c'est pour le généreux "Echo" "une farce."

"L'Echo" ne connait rien des efforts de M. LaRivière. Quand les honnêtes gens ne connaissent rien d'une chose, ils supposent le bien. A "L'Echo," c'est différent. Ils ne connaissent rien de l'affaire, alors ils supposent le mal.

Que voulez-vous, le dénigrement est dans leurs habitudes. Le fiel leur est plus doux que le baume.

A PARIS

L'exposition de Paris est ouverte depuis lundi dernier.

CONSULTATIONS GRATUITES

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions. Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également. La Cie Médicale Franco-Coloniale, propriétaire des Pilules Longue Vie du Chimiste Bonard. No 202 Rue St Denis, Montréal, Qué.


STEYN,
Prés. de l'Etat Libre d'Orange.

AMOUR DIVIN

"Allez à lui, vous qui souffrez car il guérit"
—Victor Hugo

O vous tous, qui ployez sous le fardeau des peines,
N'allez pas au tombeau, le cœur au désespoir,
Car le Christ tend les bras aux misères humaines
Et veut pour vous guérir que vous alliez le voir.

S'il est bon, pourquoi donc rejeter l'espérance ?
S'il console, pourquoi dissimuler vos pleurs ?
S'il guérit, pourquoi donc lui cacher la souffrance ?
S'il peut tout, pourquoi donc ne croire qu'au malheur ?

Allez tous, malheureux, au Bienfaiteur Suprême;
A lui ceux qui n'ont rien, car Il donne le ciel;
A lui les cœurs brisés, car ce sont eux qu'Il aime,
A lui vous qui mourrez, car Il est éternel.

Le Présent Numéro

Nous avons aujourd'hui le plaisir de publier un numéro illustré. Nous devons à la gracieusete de M. J. J. Moncrieff, de la "Tribune," de Winnipeg, de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les portraits des principaux acteurs du drame qui se déroule actuellement dans le sud de l'Afrique. Tous sont familiers avec les noms de ces hommes; mais tous n'ont peut-être pas vu leurs photographies; c'est pour cela que nous avons voulu les donner.

LE MANITOBA contient de plus une vignette précieuse: la famille royale, la reine et ses héritiers, futurs rois d'Angleterre.

Si le lecteur daigne prendre quelque intérêt à ce numéro, nous serons amplement récompensés du surcroît de travail que nous nous sommes imposé.

A. C. B. M.

A la dernière assemblée de l'A. C. B. M. on procédait à l'initiation de 17 nouveaux membres.

Ces messieurs étaient MM. les abbés Béliveau et Trudel, MM. D. Dussault, N. Despatis, P. Laurendeau, J. Desourdis, F. Desourdis, H. Collin, D. Collin, L. A. Landry, E. Turenne, R. Guilbault, St Laurent, J. B. Leclerc, J. Ouellette.

Le président, Son Honneur le juge Prud'homme, après un discours de réception très éloquent invita M. le Grand Vicaire, les RR. MM. Cloutier, Béliveau et Trudel à prendre la parole; ils le firent avec beaucoup de succès. Après la séance régulière une magnifique réception fut donné par le frère J. B. Leclerc. Plusieurs santés furent proposées et des discours prononcés par les frères Président, Joseph Bernier, Joseph Desourdis, L N. Bétournap, J. A. Cusson.

Soirée très agréable.


FEU LE MAJOR ARNOLD,
de Winnipeg.

Y a-t-il eu des Changements ?

"L'Echo" s'est épris de MM. les sénateurs Power, Dever et McSweeney. Cela se conçoit; il a trouvé en eux un sujet de réconfort. Ces messieurs font là-bas ce que "L'Echo" fait ici. Ils font de la politique libérale, du libéralisme religieux, de l'opportunisme politique. Ils s'efforcent d'induire le peuple en erreur au sujet de la situation de leurs coreligionnaires au Manitoba. Et "L'Echo" oppose naturellement ce qu'ils ont dit dans un débat récent à ce qu'a dit M. le sénateur Bernier.

Qu'ont-ils dit, en somme, ces messieurs ? Que la question scolaire est réglée, que les catholiques du Manitoba sont contents de ce règlement et que nous devrions ne plus leur casser les oreilles de nos perpétuelles réclamations. Pour résumer, en une phrase brutale, leurs déclarations, voici ce qu'ils nous ont dit: "Laissez-nous donc en paix avec votre question scolaire; nous en avons assez de vos doléances."

L'air est connu; c'est celui de "L'Echo" d'il y a quelques mois, et de maintenant aussi, sauf quand il veut embarrasser le gouvernement Macdonald. Oh, alors ! il devient très exigeant; aussi exigeant qu'inconséquent, ce qui n'est pas peu dire.

M. Power, qui joue à Ottawa le rôle de défenseur officieux du gouvernement comme "l'Echo" joue ici celui de défenseur officieux de M. Greenway, a simplement répété, dans l'occasion que nous venons de rappeler, ce que les libéraux de tout plumage ont clamé, à temps et à contre temps, depuis quatre ans bientôt. Il a prétendu établir que le règlement Laurier-Greenway, incorporé dans la loi de 1897, a apporté dans le régime scolaire des changements importants, dont les catholiques du Manitoba devraient se contenter.

Ces affirmations de M. Powor ne sont pas plus nouvelles qu'heureuses. Malgré les hauts cris de "L'Echo," malgré les certificats de stupidité qu'il décerne à M. le sénateur Bernier, avec tout le bonheur qu'éprouvent les polissons à jeter l'insulte aux passants, M. le sénateur Bernier a eu raison de dire que la loi scolaire n'avait subi aucun changement depuis 1890. Pour l'établir, il suffit de rappeler les paroles du Pape disant que ce règlement est "insuffisant, défectueux, imparfait."

Un réglement qui se présente avec cette étiquette ne peut être considéré comme apportant à la loi des changements véritables, sérieux, au point de vue des intérêts de la minorité, qui restent sacrifiés comme au premier jour.

Il ne s'agit point de jouer sur les mots, de remuer des ombres. Il n'y a pas de changement quand l'essence d'une chose ou d'une institution n'est pas touchée. Ceci peut se dire de la législation comme de toute autre matière. Prenez un morceau de fer carré; mettez-le rond ou plat, c'est toujours un morceau de fer et le même morceau de fer. Donnez à un écrivain une pensée quelconque, il l'a revêtira de vingt formes différentes, si vous le désirez. Mais sous ces termes divers, ce sera toujours la même pensée. Ainsi en est-il de la loi scolaire. C'est toujours la même pensée qui s'y retrouve, et la soutient depuis 1890, quelle que soit la forme qu'on lui ait donnée. Les amendements de 1897 n'ont fait que mieux dessiner la neutralité de l'école, que mieux nous étreindre dans les serres de cette institution néfaste et anticatholique.

C'est bien d'ailleurs l'opinion des maitres de "L'Echo." M. Cameron, l'ancien procureur général, n'a-t-il pas dit qu'il "considérait les conditions du règlement comme un triomphe incontestable pour la législature et le gouvernement" ?

N'a-t-il pas dit encore que la loi basée sur ce règlement était "d'accord avec les déclarations constantes de la législature et du gouvernement depuis le moment même où cettte question a été soulevée pour la première fois" ?

N'a-t-il pas dit aussi qus le règlement "repoussait le système des écoles séparées" ?

Et que dit la "Northwest Review" de cette semaine, s'exprimant au sujet des négociations des catholiques de Winnipeg avec le Bureau des Ecoles Publiques de cette cité ? On connait les attaches de cette "Review" avec les autorités écclésiastiques. Voici ses paroles:

"Leur attitude (celle du Bureau) prouve jusqu'ici d'une façon concluante que le règlement Laurier-Greenway n'a rien concédé, absolument rien dont les catholiques puissent être satisfaits."

Donc, nous parler de ces amendements comme d'un changement dont nous puissions causer et nous féliciter c'est faire preuve d'ignorance ou d'astuce, c'est égarer l'opinion publique.

M. le sénateur Bernier n'a eu qu'à poser deux questions à M. Power pour le mettre aux yeux du sénat dans la posture embarrassante d'un homme qui a parlé sans convictions, ou plus encore, contre ses convictions. Ces deux questions, les voici:

"Ce règlement, a demandé M. Bernier à M. Power, est-il en conformité des principes en matière d'éducation ?

"Ce règlement est-il en conformité avec la constitution ?"

A ces deux questions, opportunes et claires, M. Power n'a su que balbutier des réponses vagues, équivoques, c'est-à dire que M. Power a biaisé là où il fallait être droit et précis. Quand on biaise, c'est qu'on a le sentiment d'être en faute.

"L'Echo" biaise aussi.

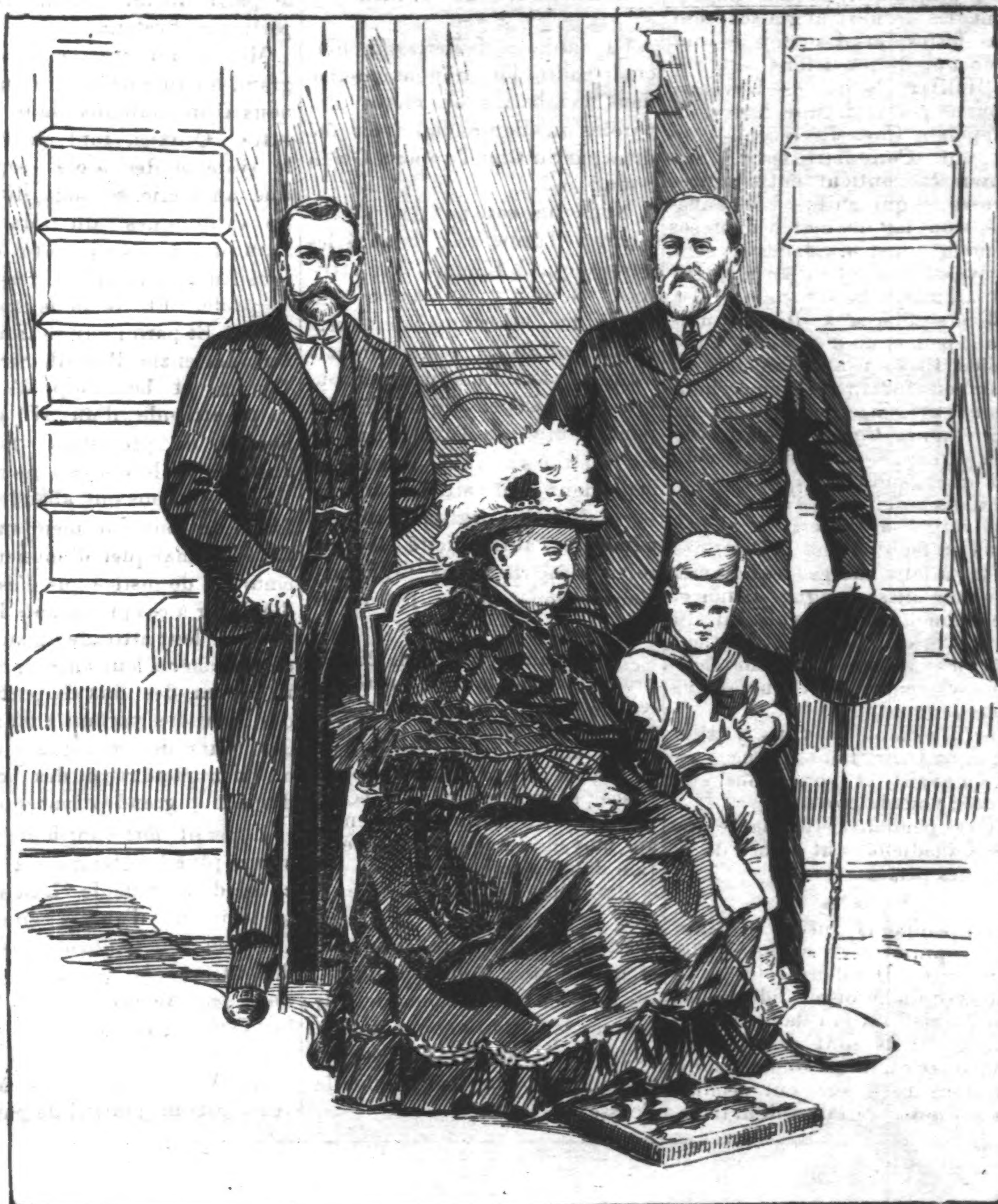
Que disons-nous !

"L'Echo" ne biaise pas seulement; il titube, danse et culbute avec la frénésie d'un saltimbanque qui ne regarde ni à l'art ni à la pudeur.

Nous ne nous plaignons pas, en somme, de ce manège. Plus les libéraux nous exhiberont leur règlement, plus ils s'y attacheront, plus la fourberie initiale de cette solution éclatera, plus il nous sera facile de faire comprendre au peuple la grandeur du crime qu'ils ont commis à l'égard de l'enfance et des parents, quand, après nous avoir promis monts et merveilles, ils nous ont tout simplement remis à la merci de M. Greenway, l'ennemi officiel et constant de nos droits.

Sur les représentations de quelques personnes, le gouvernement local a cru devoir tenir une nouvelle enquête sur la mort de M. Bonin à St-Norbert tué, a-t-on toujours cru, par une chute à bas de sa voiture. L'enquête est terminée; elle n'a rien révélé de nouveau et le verdict a été: mort accidentelle.

Dimanche soir, il y avait très agréable réunion d'amis chez M. J. C. Smith. de Winnipeg. Comme toujours Monsieur et Mde Smith ont fort bien fait les honneurs de leur maison.


LE DUC D'YORK. SA MAJESTÉ. LE PRINCE DE GALLES. EDOUARD, fils du duc d'York.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Les exercices de la Semaine Sainte ont été très suivis. Le sermon sur l'Eucharistie, Jeudi Saint, a été donné par M. l'abbé Béliveau; le sermon de la Passion Vendredi Saint, par M. l'abbé Cloutier. Les deux prédicateurs ont été très estimés.

La fête de Pâques a été célébrée avec beaucoup de solennité dimanche dernier à la cathédrale. La messe a été chantée par Mgr l'Archevêque, avec diacres et sous-diacres d'office et d'honneur. C'est le R. P. Grenier, S.J., qui a donné le sermon; un sermon de grande solidité de doctrine et de forme très brillante. La partie musicale avait été l'objet de soins particuliers: la maîtrise de la cathédrale, supporté par un excellent orchestre, a rendu avec succès la messe de Pâques de Fauconnier. Nous avons aussi beaucoup admiré l'exécution du Regina Cœli, de Lambillotte. Solistes: MM. E. Lévêque, J. B. Leclerc, P. Salé J. Senez, A. LaRivière, L. Dubuc, X. Gosselin L'orchestre a fait entendre de très jolis morceaux d'occasion avant et après les offices. Nos félicitations aux musiciens de la cathédrale.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Congé de sortie au collège avant-hier.

—On est à réparer l'entrée du pont à St-Boniface.

—Pendant le mois de mars 1843 immigrants sont arrivés au Manitoba.

—L'égoût de la rue Dumoulin est terminé depuis samedi. On a fait bonne diligence.

—Les salles de bain et la boutique de barbier du "Bazar" seront prêtes vers le 1er mai.

—La "Vérité" de Québec, du 14 courant, contenait un rapport élogieux de la séance donnée récemment en grec au collège de Saint Boniface.

—Les semailles sont poussées avec activité partout dans la province. Le nombre d'acres ensemencés est beaucoup plus considérable quel'an dernier.

—Dimanche dernier un grand nombre des amis de l'hon. sénateur Bernier, actuellement à St-Boniface, à l'occasion des vacances de Pâques, se rendaient chez lui pour le saluer. M. le sénateur a été très sensible à cette attention délicate.

—Lundi prochain aura lieu à l'Ecole Industrielle, une séance en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Langevin. Quelques invités y assisteront aussi. M. Dubois, instituteur à cette établissement, est à faire les toiles qui devront servir au décor de cette séance.

—Lundi dernier, les orphelines de l'Hospice Taché ont donné une magnifique soirée dramatique et musicale, qui a été très bien réussie. Il y avait foule; pas une place n'est demeurée vacante. Nos félicitations aux actrices et aux Révérendes Soeurs de la Charité, qui dirigent l'institution.

—Hier matin, à l'issue de la messe de 7½hrs. a eu lieu, sous la direction du T. R. M. Dugas, la première assemblée de la congrégation des dames de St-Anne Les dames suivantes ont été élues dignitaires: Présidente, Mde. S. A. D. Bertrand; 1ère assistante, Mde F. Jean; 2ème assistante, Mde Bernier; secrétaire Mde Deschambeault; trésorière, Mde G. Cinq-Mars. Cette congrégation a déjà cent quarante membres. Il y a eu aussi première assemblée des membres de la congrégation de la St-Vierge, lundi dernier. Les demoiselles suivantes ont été élues aux différentes charges, pour l'année courante: présidente, Melle M. Cinq-Mars; 1ère assistante, Melle E. Kéroack; 2ème assistante, Melle Marcoux; secrétaire, Melle Jean; trésorière Melle A. Gosselin. M. le grand vicaire Dugas est le directeur de cette congrégation.


LIEUT.-GENERAL SIR GEO. S. WHITE.


Le Palais du Gouvernement à Bloemfontein.


Les Anglais traversant une rivière dans l'Afrique du Sud.


LORD SALISBURY,
Premier Ministre d'Angleterre.



LORD KITCHENER.

LA GUERRE

La censure des dépêches d'Afrique est plus sévère que jamais et le War Office n'en laisse plus passer aucune sans l'avoir coupée, raturée et modifiée et souvent augmentée de manière à atténuer autant que possible les mauvaise nouvelles qu'elle contient. Mais le censeur fait la mutilation sur une si grande échelle qu'il oublie assez souvent les détails du travail qu'il a fait la veille, et qu'il laisse passer des lignes, des mots contradictoires qui nous permettent de découvrir la vérité entre les lignes. C'est ainsi que dans une dépêche le censeur nous dit que la tentative du général Colville de prendre les chefs boers en conférence à Reitfontein a échoué, à cause du manque de cavalerie, dans une autre on nous dit qu'il a 15,000 cavaliers sous ses ordres, probablement des cavaliers sans chevaux. Mardi dernier, dit une dépêche en date de vendredi au "Daily Telegraph" plusieurs des régiments historiques les Scots Greys, les Imirskilling Dragoons, et les Lanciers, ne pouvaient mettre 100 hommes à cheval et les chevaux d'artillerie étaient très rares."

Les chevaux, ce sont sur ces nobles animaux que semble reposer aujourd'hui le sort de Roberts, car sans chevaux il est incapable de se mouvoir. Il le comprend si bien qu'une courte dépêche que le censeur a laissé passer nous dit qu'il fait creuser des tranchées et construit des fortifications autour de Blomfontein. On a aussi donné comme raison de l'inaction de Roberts l'excuse que ses hommes manquaient de chaussures, d'habillements assez chauds pour l'hiver, qu'en ce moment on en faisait confectionner 200,000 à Londres, et que ce travail prendrait deux mois. C'est une manière de dire que le War Office ne s'attend pas que Roberts puisse sortir de Bloemfontein ou faire aucun mouvement dans la direction du Transvaal avant deux mois. Pas d'uniformes assez chauds pour l'hiver et pas de chaussures. La raison véritable de l'inaction et de l'impuissance de Roberts, comme de l'inaction de ses généraux, qui sont immobilisés par les Boers Gatacre et Brabant, est que nos troupes n'ont pas de chevaux, et que les Boers en ont. Cette raison est si claire pour tous que tous les jours le télégraphe nous parle des 10,000 chevaux qui vont arriver de l'Amérique du Sud, et des 15,000 chevaux pour les 15,000 cavaliers qui n'en ont pas, que l'on va envoyer du Cap à Roberts.

***

On se prépare à protég Bloemfontein contre toute surprise. Lord Kitchener est chargé de protéger la ligne du chemin de fer pendant que Lord Roberts attend des chevaux et des uniformes pour ses troupes Les généraux Brabant et Gatacre sont encore arrêtés.

Il est bien probable que d'ici à quelque temps, lord Roberts va s'efforcer de libérer la région de l'Etat libre autour de lui et de dégager Mafeking. C'est sans doute pour cela que la 8e. division, qui vient d'arriver de Cape Town, a reçu ordre de se diriger vers Kimberley.

Le correspondant du "Daily Telegraph" à Bloemfontein, dit: Les communications par télégraphe et par voie ferrée sont encore intactes; des travaux de défense et de tranchées ont été faits sur de bonnes positions autour de Bloemfontein. On exerce la plus grande vigilance. Quelques-unes des troupes dorment dans les tranchées.

Il est vrai que les Boers en force considérable sont campés, avec de l'artillerie, à Donkerspoort, à 18 milles au sud-est. Les éclaireurs anglais ont découvert un autre camp ennemi encore plus près. Les patrouilles boers font preuve de beaucoup d'audace et s'approchent plus près de nos tentes.

Les boers opèrent aussi à l'ouest. Un de leur commandos est à Paardeberg, ayant occupé l'ancien laager, probablement pour y chercher les armes et les munitions.

Le correspondant du "Daily Mail" dit aussi que d'après la rumeur, il y a de grandes forces boers à l'est, mais il n'y a aucune informations officielle à ce sujet. D'un autre côté, on assure que la ligne du chemin de fer est bien gardée.

Une dépêche de Weppener, en date de dimanche, le 12 avil, dit que la garnison de Weppener est pratiquement isolée. Cependant les lignes anglaises sont très fortes, et les troupes ont beaucoup de provisions.

Halifax. N.-E., 9.—L'évêque Courtney a reçu une lettre du chapelain Coy, du second contingent. Cette letrre est de Cape Town et contient entre autres choses ce qui suit: Les Canadiens ont fait des marches forcées pendant plusieurs jours et sont arrivés à Paardeberg au moment où la bataille faisait rage. Les officiers impériaux disent qu'ils n'ont jamais vu d'hommes aussi froids. Ils sont allés au feu en riant, en fumant, et en échangeant entre eux des propos joyeux Le régiment Cornwall était avec eux. Le colonel du Cornwall dit au colonel Otter que les Canadiens auraient à s'avancer de 800 verges à travers la plaine, sous un feu croisant. Otter hésitant à faire charger ses hommes sur une aussi longue distance. Le colonel du Cornwall lui dit alors: "Si cela ne vous convient pas où si vous ne savez comment vous y prendre, le Cornwall va vous le montrer."

—"Du diable! si vous y allez répliqua Otter, nous allons partir en avant, et vous nous suivrez si vous le pouvez."

C'est pendant cette charge que les Canadiens ont subi de si grandes pertes.

***

En résumé la guerre se poursuit, opiniâtre et acharnée des deux côtés. Des deux côtés on se bat avec un héroisme admirable. Las Anglais luttent dans un pays étranger; ils sont entourés de difficultés qu'ils ne connaîtraient pas dans une guerre européenne, ils ont des adversaires dont ils reconnaissent eux-même la valeur, et malgré cela leur ténacité dans l'attaque et leur force d'endurance bien connues ne se démentent pas. Il leur faut 250,000 hommes pour cette guerre, c'est énorme, mais ils les auront ces 250,000 hommes, et Albion fera tous les sacrifices que requiert la situation. De leur côté, les Boers semblent decidés à vaincre ou à s'ensevelir sous les ruines. La petite nation sud-africaine fait des prodiges "Nous ferons trembler l'humanité," a dit le président Kruger, avant la guerre. Il il a dit vrai, lui et ses compatriotes font trembler l'humanité. Les hostilités peuvent finir quand elles voudront, l'histoire enrégistera ce conflit comme l'un des plus sanglants qu'on ait jamais vus.



LORD ROBERTS.



LE GÉNÉRAL CRONJE.

Il y a ajournement de la législature du Manitoba jusqu'au 7 mai. Cet ajournement a pour but de permettre à un grand nombre d'agriculteurs qui sont députés, de faire leurs semailles.

Comme la température est très favorable, les travaux agricoles du printemps sont déjà fort avancés.

Le discours sur le budget, la pièce importante du programme ministériel, ne sera prononcé qu'à la rentrée de la chambre.

Le Galimatias de "L'Echo."

La feuille à M. Bertrand cherchait l'autre jour à nous mettre dans l'embarras en citant des paroles qu'elle prétend avoir été dites par Sir Chs. Tupper à Owen Sound.

Nous ne savons pas si Sir Charles Tupper a prononcé les paroles que "L'Echo" lui attribue. Nous n'avons pas pu contrôler les assertions de cette feuille. Mais la presse libérale est généralement si peu scrupuleuse dans sa polémique, que l'on peut douter de l'exactitude de ses citations. Nous consentons cependant pour cette fois et pour le plaisir de l'argumentation, à admettre l'authenticité des paroles rapportées par "L'Echo." Nous allons même les reproduire;

"Il y aura 45 ans le 22 mai prochain que je suis entré à la législature de la Nouvelle-Ecosse, et l'un des actes pour lesquels ma mémoire vivra dans cette province, c'est une loi proposée par moi, créant des écoles publiques gratuites, soutenues au moyen d'une taxe directe, et rien dans cette loi n'accorde des écoles séparées à qui que ce soit."

Et "L'Echo" ajoute sournoisement: "Voilà comment d'après ses propres déclarations Sir Chs. Tupper se battait comme un lion pour faire rendre justice aux catholiques de la Nouvelle-Ecosse."

Que Sir Chs. Tupper se soit battu pour faire rendre justice aux catholiques de la Nouvelle-Ecosse, nous le prouvons amplement dans une autre colonne par le témoignage de l'hon: M. Miller Nos lecteurs voudront bien se donner la peine de lire ce discours de M. Miller, lui-même un sénateur de la Nouvelle-Ecosse et connaissant les choses dont il parle.

Quant au rapprochement que "L'Echo" veut faire des paroles qu'il cite avec les questions scolaires, il est tout simplement inepte. Pour avoir le droit d'incriminer de cette façon l'attitude de Sir Chs. Tupper, il aurait d'abord fallu que "L'Echo" eut établit qu'à cette époque les catholiques se plaignaient d'une injustice et que Sir Chs. Tupper se fut refusé d'admettre leurs réclamations. A défaut de cette preuve, l'acte d'accusation de "L'Echo" s'écroule comme un échaffaudage disjoint et mal étayé.

Pour en revenir aux paroles elles-mêmes que signifient-elles?

La seule conclusion qu'on puisse en tirer c'est que Sir Chs. Tupper est personnellement d'opinion que les écoles séparées n'ont pas leur raison d'être.

Faut-il s'en étonner?

Mais tout le mondre sait bien que les protestants en général sont de cette opinion. Il n'y a pas dix protestants sur mille qui ne la partagent. Et cela se rencontre dans les deux camps, dans le parti libéral comme dans le parti conservateur.

Mais cela ne prouve pas qu'un grand nombre de protestants ne nous aient soutenus dans notre lutte. Ceux-ci, tout en croyant le système des écoles séparées une anomalie, se sont dits que les catholiques du Manitoba ayant des droits en vertu de la constitution, il fallait respecter ce pacte. Et ils nous ont appuyés. Et parmi eux se trouvent Sir McKenzie Bowell, Sir Chs. Tupper, et beaucoup d'autres. Cette attitude d'un si grand nombre de protestants, rapprochée de celle de certains catholiques qui nous ont abandonnés, forme un contraste bien suggestif. C'est manquer d'honneur, de cœur et de justice que d'essayer d'enlever à ces protestants le mérite de leur attitude et, surtout, de chercher à leur enlever ce mérite pour des fins de parti, par des citations portant à faux, par des tours de passe-passe enfin, où l'honnêteté reçoit des accrocs d'une trop grande dimension.

Il serait fort inutile de poursuivre plus longtemps cet épluchage de l'article de "L'Echo" où se trouvent d'autres citations. Celles-ci ne tiennent pas plus debout que la première. Prenons, par exemple, les paroles de la "Vérité" que "L'Echo" apporte contre nous.

La "Vérité" dit que le MANITOBA est un journal de parti, et "L'Echo" nous jette cette opinion par la tête. Certes l'opinion de la "Vérité" n'est pas celle du premier venu. Admettons pour le moment que la "Vérité" ait raison. Qu'est-ce que cela prouve contre Sir Chs. Tupper? Lors même que le MANITOBA serait un journal de parti, cela n'établirait pas que Sir Chs. Tupper ne se soit montré en diverses occasions, l'ami des catholiques. Il n'y a aucun rapport entre les deux faits.

Voilà ce que vaut la prose de "L'Echo." C'est du galimatias d'un bout à l'autre, des phrases sans suite et sans liaison, des mots en l'air et du dénigrement systématique. On y cultive avec passion le fameux dicton: "Mentez, mentez quand même, il en restera toujours quelque chose." Un journal de cet acabit n'a pas le droit d'accuser les autres de trahison.

Fort empressé maintenant "L'Echo." Du temps de M. Greenway, il nous prêchait qu'il n'y avait pas d'autre chose à faire qu'à observer le silence et à nous en remettre au bon plaisir de ce Grand Mogol. Aujourd'hui, il nous fait un devoir de taquiner sans rémission M. Macdonald.

Il est vrai que. d'autre part, il nous dit de nous taire quand nous parlons.



SIR REDVERS BULLER.

Notes Politiques

La "Northwest Review" d'aujourd'hui contient un important article sur les difficultés scolaires de Winnipeg. Nous en donnerons connaissance à nos lecteurs dans notre prochain numéro. Nous pouvons dire de suite que la "Northwest Review" est loin de trouver la question scolaire réglée.

***

L'autre jour "L'Echo" se scandalisait de ce que M. le sénateur Bernier avait osé ne pas s'incliner devant un catholique comme M. le sénateur Dever. Eh bien! puisque M. le sénateur Dever est devenu pour "L'Echo" une autorité de cette importance, citons-le à notre tour. Parlant de sir Charles Tupper, il disait le 8 février dernier, devant le sénat:

"Je ne me propose pas de dire que sir Chas Tupper est un bigot. Au contraire, je suis d'opinion que Sir Charles est un homme doué d'un esprit large. C'est un homme honorable, et vous ne trouverez jamais la passion du fanatisme religieux chez un homme honorable."

C'est ainsi que parle M. le sénateur Dever, l'ami de "L'Echo" et l'un de ses oracles.

"L'Echo," tout dernièrement, accusait LE MANITOBA d'être devenu l'organe du fanatisme et de vouloir exonérer sir Charles "des hontes qui souillent à jamais sa mémoire."

M. Dever donne à "L'Echo" le démenti. Sir Charles Tupper est, selon lui, un esprit large et un homme honorable. "L'Echo" se traine donc dans le fossé quand il accuse les journaux amis de Sir Charles Tupper d'être les organes du fanatisme ou de vouloir exonérer le chef de l'opposition de hontes que M. Dever affirme n'avoir d'existence que dans les cerveaux étroits et dans les individus sans respectabilité.

Qu'on lise en outre l'opinion de l'honorable sénateur Miller que nous publions ailleurs.

***

A propos des Doukhobors, dont on annonce le départ en masse pour les Etats-Unis, il est bon de noter que, d'après une réponse donnée le 12 février, par le gouvernement, il a été importé au Canada, depuis janvier 1897, 7,427 Doukhobors, dont l'introduction a coûté aux contribuables canadiens $7.47 par tête de Doukhobors.

C'est donc une dépense de $55,476.69.

Quant aux dépenses totales pour l'immigration, suivant une réponse donnée par l'hon. J. Sutherland, elles se sont élevées en 1897, à $127,438; en 1898, à $261,194; et en 1899, à $255,878. Soit, en trois ans, $644,510 dépensées pour amener des immigrants qui s'en vont ensuite travailler aux Etats-Unis.

***

Les élections générales approchent. Toutes les apparences sont contre le gouvernement Laurier.

***

Avant son arrivée au pouvoir, M. Laurier avait dit qu'il règlerait la question scolaire en six mois, si l'électorat le plaçait au timon des affaires. Et le chœur des libéraux, à cette déclaration, entonnait des chants d'allégresse. Six mois pour régler cette affaire épineuse, c'était peu.

Les six mois se sont passés; des années même se sont écoulées depuis 1896: la question n'est pas réglée cependant. Ni M. Laurier, ni M. Greenway, ne l'ont pu ou ne l'ont pas voulu. Or, il y a à peine quatre mois que M. Macdonald est au pouvoir et l'on voudrait qu'il eût déjà tout réglé, ou à peu près.

Ne pourrait-on pas lui donner au moins les six mois que M. Laurier réclamait, ou même les quatre années qu'effectivement M. Laurier et M. Greenway ont pris pour n'arriver, en somme, qu'à nous mettre, au point de vue légal ou constitutionnel, plus en danger que nous n'étions auparavant?



MAJOR J. E. PELTIER, 65TH BATTALION.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Les membres de la société St-Jean-Baptiste de St-Boniface travaillent activement à l'organisation de notre fête nationale.

Plusieurs comités ont déjà fait leur rapport et l'on espère faire un succès de la fête.

Au congrès, où l'on discutera à fond la question de la colonisation et où plusieurs orateurs prendront la parole, l'on s'accupera aussi de la formation d'une association St-Jean-Baptiste Provinciale; de manière à établir une union plus étroite entre tous les Canadiens-Français du Manitoba.

Toutes les sociétés St-Jean-Baptiste du Manitoba seront invitées à prendre part à ce congrés et à nommer des délégués qui devront discuter le projet et préparer un plan. Nous invitons tous nos compatriotes à assister régulièrement aux assemblées le dimanche, à 1½ p. m. à l'Hôtel de Ville, afin que chacun puisse exprimer ses opinions et travailler efficacement au développement de notre nationalité au Manitoba.

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Troisième assemblée du Conseil de la Municipalité de Montcalm, tenue à Letellier, ce troisième jour d'avril, 1900.

Etaient présents: William Fraser, préfet; Louis Ayotte, Zotique Clément, Thomas Eyres, Aimé Boiteau, Georges Beaupré et Eugène Cartier, conseillers.

Le préfet appelle le conseil à l'ordre et le greffier lit le procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté sur motion de Thos. Eyres et Louis Ayotte.

Beaupré-Cartier—Que le règlement No 117 soit amendé en retranchant le nom de Louis Dupas, et que le secrétaire-trésorier écrive au dit Dupas pour lui demander de retourner à son bureau, à St-Jean-Baptiste, tous les effets appartenant à la municipalité, concernant la charge de constable. Adopté.

Beaupré-Eyres—Que le préfet et le conseiller Boiteau se rendent en délégation auprès du ministre des travaux public à Emerson, concernant l'obtention d'une machine à creuser les puits, pour creuser un puits dans le village de Letellier. Adopté.

Boiteau-Beaupré—Que quinze cents pieds de bois de service soient accordés à A. Poliquin, de Letellier, pour faire un trottoir, le dit Poliquin devant faire l'ouvrage sans charge extra. Adopté

Clément-Cartier—Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à accepter cinquante pour cent des taxes dues sur le lot de rivière 214 pourvu que le propriétaire paye du suite, le dit privilège étant accordé, vu que le dit lot n'est pas patenté. Adopté.

Ayotte-Clément—Que le prix de $25.00 par mois n'étant pas accepté par M. Louis Gauthier, ce conseil est d'opinion qu'on lui donne $30.00 au lieu de $25.00 aux mêmes conditions que l'année dernière. Adopté.

Eyres-Beaupré—Que le règlement No 131 établissant une taxe de chemins en argent soit rappelé et que le règlement No 138 concernant les journées de corvée soit reçu. Perdu.

Boiteau-Cartier—Que le règlement No 139 soit lu une première, une deuxième et une troisième fois et adopté. Adopté.

Beaupré-Boiteau—Que le préfet et le conseiller Boiteau soient autorisés à rencontrer les contribuables de St-Pie, au sujet du ehangement de chemin projeté, et qu'ils soient autorisés à engager un ingénieur pour faire lê plan du dit chemin. Adopté.

Beaupré-Boiteau—Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre à M. A. Allan la sommation de McElroy pour annuler la vente pour taxes de 1893, leur ordonnant d'entrer une défense, et aussi de fournir aux dits Munson & Allan tous les papiers et informations nécessaires. Adopté.

Ayotte-Cartier—Que le règlement No. 140 soit lu une première, deuxième et troisième fois. Adopté.

Abstrait du règlement No 140:

Quartier No 1—Inspecteurs des mauvaises herbes: District No 1, A. W. Henderson; No 2, William Ward; No 3, George Johnston; No 4, Henry Franks; No 5, James Copeland. Gardiens d'enclos, Henry Lécuyer, George Dellebough. Inspecteurs des fossés et clôtures, Joseph Eyres, Miro Ham.

Quartier No 2—Inspecteurs des mauvaises herbes: District No 1, Mag. Dansereau; No 2, Henry Bouchard; No 3, Raymond Jubinville; No 4, Joseph Parent; No 5, Antoine Damphouse; No 1, Joseph Leblanc; No 7, Adjutor Fontaine. Gardiens d'enclos, O. Lemyre, Buck Jewell, Basile Lavallée, Ernest Dionne. Inspecteurs des fossés et clôtures, William Shephard, George Bellavance.

Quartier No 3—Inspecteurs des mauvaises herbes: District No 1, Amable Dupuis; No 2, Paul Lavallée; No 3, Ignace Plamondon; No 4, Méthode Bérard; No 5, Elzéar Couture; No 6, Dieudonné Bérard; No 7, Henry Duval; No 8, John Wilton. Gardiens d'enclos, Romuald Marion, John Haining, Maximin Guénette, Gédéon Roy, Théophile Bruneau. Inspecteurs des fossés et clôtures, L. D. Bissonnette, E. Marion.

Quartier No 4—Inspecteurs des mauvaises herbes: District No 1, Valentin L'Hallier; No 2, Baptiste Pelletier; No 3, Antoine Vandale; No 4, Joseph Landry; No 5, Alex. Champagne. Gardiens d'enclos, wilfrid Vermette Léopold Marcil, Inspecteur des fossés et clôtures, Joseph Morrissette.

Boiteau-Beaupré—Que ce conseil exprime son adhésion d'acquiescer à la requête faite par la délégation de la municipalité de Franklin pour la moitié du coût d'un ferry, pourvu que le coût total ne dépasse pas $400. Adopté.

Ayotte-Cartier—Que le préfet soit autorisé avec un des conseillers à aller mesurer la dombe du chemin Clément au quartier 4 et à en faire rapport à la prochaine assemblée. Adopté.

Ayotte-Boiteau—Que le conseil est unanime de donner à Hermile Poulin la somme de $50 pour lui venir en aide dans l'incendie qu'il a subi dernièrement. Adopté.

Beaupré-Ayotte—Que le rapport du comité des finances soit reçu. Adopté.

Le rapport du comité des finances est lu et adopté.

Eyres-Boiteau—Que ce conseil s'ajourne au 15ième jour de mai, après la cour de révision. Adopté.

JOSEPH BARIL,
Sec. Trés.
Mun. de Montcalm.

"LE PETIT MESSAGER DU COEUR DE MARIE"

On lit dans le "Petit Messager du Coeur de Marie" du mois d'avril, à la page 122, l'alinéa suivant:

"L'oeuvre a pour organe principal le "Messager du Coeur de Jésus." Ce bulletin se publie actuellement en trente éditions étrangères, ainsi classées: 1 en albanais, 2 en allemand, 6 en anglais; 1 en bas-Breton, 1 en langue bohémienne, 1 en "canadien-français," 1 en catalan, 1 en chinois, 1 en croate, 4 en espagnol, 1 en flamand, 1en hollandais, 1 en hongrois, 2 en italien 1 en malayolan, 1en polonais, 2 en portugais, 1 en slave et 1 en Aamoul."

Le "Petit Messager" pourrait-il nous dire: 1o Où se publie le messager en canadien-français; 2o Si la langue dans laquelle est rédigé ce messager diffère autant du français que le bas-breton; 3o Pourquoi il ne mentionne pas spécialemet un messager publié en canadien-anglais.

A WINNIPEG

LA BISBILLE EST DANS LE CAMP LIBERAL

L'association libérale de Winnipeg a tenu une assemblée l'autre jour, et cette réunion s'est terminée au milieu d'un timulte général et d'une bataille en règle. Plus d'un membre est sorti de l'assemblée avec des yeux pochés et des joues écorchées. La principale cause de cette bagarre a été une motion proposée par M. A. B. Bethune, demandant l'expulsion de M. Greenway du sein du parti libéral et censurant vertement les autres membres du cabinet de l'ex-premier.

M. A. Macdonald a proposé une autre motion pour convoquer une réunion générale du parti libéral et pour rédiger un nouveau programme, Les partisans de la "machine" qui remplissaient la salle, l'ont emporté haut la main, et les deux motions ont été repoussées sans avoir pris de vote. C'est en ce moment que la bagarre a éclaté, et l'assemblée a été dissoute au milieu du plus grand désordre.

Comme on le voit, les libéraux de Winnipeg ne vivent pas dans la plus parfaite harmonie.

DE LA DOULEUR A LA SANTE

UNE DAME DE CHIPPEWA RACONTE UNE HISTOIRE DE SOUFFRANCE ET DE SOULAGEMENT

SOUFFRAIT DE MALADIE DE CŒUR DEPUIS DES ANNÉES—SON MAL AGGRAVÉ PAR LA SUITE PAR DES TROUBLES DE ROGNONS ET D'ESTOMAC.

Du "Star" de Ste Catherine, Ont.

Dans le village de Chippewa, et le long de la frontière de Niagara, il n'y a probablement pas de citoyens mieux connus et respectés que M. et Mme David Schabel. Tous deux sont d'extraction allemande et offraient avec plaisir cette cordiale hospitalité qu'on rencontre si souvent dans la mère-patrie. A un correspondant du "Star" de Sainte-Catherine, qui, récemment, se rendit à la résidence de M. Schabel, Mme Schabel raconta l'histoire suivante: "Il y a quelques années, mon médecin me dit que je souffrais de maladie de cœur. Par intervalles, j'avais été affectée de palpitations et de grandes douleurs, et parfois mon cœur cessait presque de battre. Je devenais étourdie, impatiente et effrayée. D'autres fois, je dormais mal et j'étais obsédée de rêves fatigants. Je languis dans cet état jusqu'à l'hiver dernier, où l'exposition au froid affecta mes rognons et me mit dans une prostration complète. Le printemps arriva et mes maux furent aggravés de troubles d'estomac. Je n'avais aucun goût pour la nourriture et je m'apercevais que j'affaiblissais tous les jours.

Le traitement de mon médecin me soulageait quelquefois, et ensuite je devenais pire qu'auparavant. Finalement, après que toute espoir eût paru perdu et qu'une grosse somme d'argent eût été gaspillée pour des remèdes qui ne me firent aucun bien, une amie me conseilla fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, dont deux boites me furent apportées, au commencement de l'été 1899 Je les employai, et à ma joie je constatai une amélioration. Je continuai l'usage des pilules fidèlement jusqu'à ce que j'en eusse dépensé huit boites. Je suis maintenant capable de faire tous mes travaux de ménage, me considérant complètement guérie Je n'ai jamais eu une meilleure santé que celle dont je jouis à l'heure qu'il est, et depuis que j'ai cessé l'usage des pilules je n'ai plus eu aucun symptôme de mes anciens maux. Je sens que je serai reconnaissante toute ma vie pour les bienfaits que j'ai reçus des Pilules Roses du Dr Williams, et je continuerai à les exalter, quand l'occasion s'en présentera."

QUAND VOUS VOYAGEZ DANS LE SUD

rappelez-vous que les trains du chemins de fer "Wisconsin Central" quittent St-Paul et Minneapolis, tous les jours pour "Milwaukee, Chicago et Manitowoc et a des embranchements avec toutes les lignes de l'est et du sud Pour autres informations s'adresser à l'agent le plus près.

JAS. C. POND G. P. A.
Milwaukee, Wis

Mal dans les côtés causé par des accès de toux. Pyny pectoral guérit les rhumes les plus obstinés Des milliers de Canadiens le recommandent. En vente partout. Fabriqué par les propriétaires de Perry Davis.

AVIS DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A MONTREAL

SERVICE MILITAIRE

APPELES DE LA CLASSE 1900

Les jeunes gens de nationalité française, nés ou résidant au Canada, qui auront atteint l'âge de vingt ans accomplis avant le 1er janvier 1901 et qui sont appelés par conséquent à participer au tirage au sort de l'année prochaine classe 1900, sont invités à faire connaître, par écrit ou verbalement, à la Chancellerie du Consulat Général de France dans la Puissance du Canada, leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance, avec la désignation du dernier domicile de leurs parents en France.

Ils auront soin d'indiquer les motifs de dispense qu'ils auraient à faire valoir, notamment en ce qui concerne l'application de l'article 50 de la loi de recrutement du 15 juillet 1889, aux termes duquel "En temps de paix, les jeunes gens qui avant l'âge de 19 ans révolus, ont établi leur résidence à l'étranger, hors d'Europe, et qui y occuperont une situation régulière, pourront sur l'avis du Consul de France, être dispensés du service militaire, pendant la durée de leur séjour à l'étranger."

A cet effet, ces jeunes gens devront produire un certificat dont le modèle sera fourni, sur leur demande, par la Chancellerie du Consulat Général de France, 99 rue St Jacques, Montréal.

Ils auront à faire connaître également s'ils désirent subir au Canada la visite médicale prescrite par les règlements; et dans ce cas, ils devront adresser une demande en autorisation aux préfets de leurs départements respectifs, soit directement, soit par l'intermédiaire du Consulat Général de France.

Toutes les indications dont il est fait mention au présent avis devront parvenir au Consulat Général avant le 15 octobre 1900, au plus tard.

DISPENSES DES CLASSES ANTÉRIEURES

Les jeunes gens des classes antérieures à celle de 1900 déjà admis au bénéfice dé l'article 50 cidessus rappelé, sont invités, dans leur intérêt, à faire établir sans retard le certificat annuel, destiné à constater qu'ils n'ont pas cessé de remplir les conditions exigées pour profiter de la dispense dont il s'agit. Ces attestations doivent être remises à la Chancellerie du Consulat Général de France, avant le 15 septembre de la présente année.

Let jeunes gens qui n'auraient pas rempli cette formalité en temps utile seront, par ce seul fait, déchus de la dispense, et susceptibles d'être appelés sous les drapeaux.

UNION MÉTISSE

L'Union Métisse St Joseph du Manitoba vient d'élire ses officiers pour l'année 1900. President, M. Simon St Germain; 1er vice président, M. H. Bruce; 2ème vice présid nt, M. A. Carrière; secrétaire, M. Frs Carrière; assistant secrétaire, M. Alex Rice; trésorier, M. Louis Lavallée; membres du comité de régie, MM. Antoine Vermette, Jos. Riel, Alexis Lamirande, Napoléon St Germain, William Vermette, Martial Payette; chapelain, M. Lalonde, vicaire de Saint-Norbert. Nous présentons nos félicitations aux officiers.

C'est la troisième fois que M. St Germain est élu président de cette union importante, ce qui montre la confiance dont il jouit parmi ses compatriotes.

L'association prend chaque année plns d'importance. Nous espérons qu'elle continuera à étendre le cercle de ses opérations afin d'avoir toute l'influence qu'elle mérite.

Ce sont les Japonais qui nous ont fourni le Menthol contenu dans le merveilleux D. & L. Menthol Plaster qui soulage immédiatement le mal de dos et les mal de tête, la névralgie, le rhumatisme et la sciatique, Fabrique par The Davis & Lawrence Co. Lim.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 17 Avril 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb.	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 25	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg—lun, mer et ven			22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi		8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven			20 00
Mar, jeu et samedi		10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam		12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam			18 00
Mer et ven à W'pegosis		6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis			12 10
Dauphin à Swan River.. Samedi		18 50	
De Swan Rivet—Lun			12 00
W'pegosis Mer et ven.	10 00		
Mer et ven			9 00
Swan River—Samedi			24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA. Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco.
Départ (quotidien) .... 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) .... 1.05 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche) .... 4.30 p.m.
Arrivée (quotidien ex. dimanche) .... 10.35 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi .10.40 a.m.
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi .... 4.40 p.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul.
H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE

No. 16

PREMIÈRE PARTIE

VII

L'ENLÈVEMENT

D'après les conseils du baron, il fut décidé que les deux hommes iraient à Cherbourg chercher le médaillon et les vêtements de l'enfant, et que, pendant ce temps Mathilde préparerait son amie à cette nouvelle. Le soir même, Henri et son hôte se mirent en route.

La veuve les vit partir sans appréhension, elle savait qu'ils avaient entrepris en grand les recherches relatives à son enfant et convaincue maintenant qu'Angèle vivait entre des mains étrangères elle se rattachait chaque jour de plus en plus, aux moindres démarches faites dans le but de retrouver sa chère petite fille.

La tâche que devait remplir Mathilde lui était affreusement pénible.

C'est en vain qu'elle essaya, devant son amie, d'admettre la possibilité d'un irréparable malheur, elle se heurtait à une conviction qui semblait s'être incrustée dans le coeur de Thérèse.

Pourquoi aurait-on volé sa fille afin de la tuer? il eût été bien plus facile de la noyer dans l'étang comme on l'avait pensé d'abord.

—Non, répétait la pauvre mère, Dieu a permis qu'Angèle fût enlevée, mais il me la rendra un jour, un pressentiment me le dit.

Soit par l'effet d'une foi inébranlable dans la Providence, cet espoir soutenait la jeune femme, et son amie se demandait avec effroi ce qui résulterait de la révélation qu'elle était destinée à lui faire.

Deux jours se passèrent ainsi, sans amener aucun changement; chaque fois que la baronne voulait parler, la pauvre mère lui fermait la bouche.

—Laisse-moi croire à son prochain retour répétait-elle, cette espérance seule me sauve du désespoir,

Enfin un courrier arriva précédant seulement de quelques heures les deux voyageurs. Il remit à Mathilde une lettre de son mari.

—Avez-vous agi lui demandait celui-ci, nous rapportons les tristes reliques de l'enfant, préparez votre amie à recevoir ces objets qui plustard, seront pour elle des souvenirs qu'elle sera heureuse de posséder.

Devant ces quelques lignes la jeune femme sentit son courage faiblir.

—Pauvre Thérèse! murmura-t-elle; mon Dieu donnez-moi la force de parler.

D'une des larges ouvertures de la salle-basse, la comtesse de Kernac avait vu arriver le courrier, un nuage avait passé devant ses yeux, et incapable de se soutenir, elle attendait que Mathilde vînt lui donner des nouvelles de ceux qui cherchaient son enfant.

Voyant les minutes s'écouler, elle fit un effort sur elle-même, se traina jusqu'à la chambre de la baronne, et s'arrêta muette et pâle devant le visage couvert de larmes de cette dernière.

—Angèle! murmura-t-elle en bondissant sur le papier que tenait Mathilde, et que celle-ci n'eut pas le temps de cacher.

Elle ne fit que d'y jetter les yeux, un cri épouvantable jaillit de sa gorge, elle porta ses mains en avant et tomba à la renverse.

Auv cris de Mme Mortarembert, tous les serviteurs accoururent.

Mis au courant de l'affreuse vérité, ils s'empressèrent auprès de leur maitresse, pour la rappeler à l'existance, mais il semblait que la dernière fibre de vie eût été rompue chez la comtesse, pas un mouvement n'indiquait qu'elle vivait encore.

C'est en vain que son amie bouleversée bassinait ses tempes avec du vinaigre, frictionnait les membres inertes, le coeur battait encore mais si faiblement qu'on distinguait à peine.

—Pauvre dame! murmura Annick, elle est allée rejoindre ceux qu'elle aimait tant oh! ma malheureuse soeur qu'as-tu fait?

Deux heures se passèrent dans cet épouventable anxiété et la comtesse n'avait pas encore repris connaissance lorsque le baron et Henri arrivèrent au château.

A la vue du corps inerte de sa belle-soeur, le vicomte tressaillit et de son regard jaillit un éclair de satisfaction avant qu'il eût le temps de composer son maintien.

En ce moment, Mathilde tenait ses yeux fixés sur lui; ce fut une révélation, elle chancela et fut forcée de se retenir au fauteuil sur lequel était étendue la comtesse.

Oh! mes pressentiments! murmura-t-elle.

Cette scène n'avait duré qu'une seconde et Henri lui-même ne put avoir l'intuition de ce qui venait de se passer.

—A-t-on été chercher un médecin demanda-t-il en prenant la main de la malade dont le froid lui confirma la pensée que sa belle soeur était morte réellement.

—Le pouls bat encore dit, tout à coup, le baron, qui avait pris l'autre bras, il est inutile, peut-être même imprudent d'attendre le docteur, il faut renouveler tout ce qu'on a déjà fait.

En disant ces mots, il cherchair du regard sa femme toujours si active, si courageuse dans ces moments de crise, et resta stupéfait de l'air égaré qu'il lui trouva.

Deux fois il fut obligé de l'appeler pour attirer son attention.

—Pauvre femme! pauvre mère! répétait-elle sans se rendre compte.

Le baron attribua cet état de trouble aux émotions qu'avait subies sa compagne, et se mit lui-même à prodiguer à Mme de Kernac les soins que la baronne semblait hors d'état de lui rendre.

Petit à petit, la malade revint à elle, sa poitrine se souleva, ses mains se réchauffèrent, les paupières de ses yeux battirent et chacun attendit avec une anxiété visible la crise de desespoir qui succéderait a cet évanouissement,

Mathilde, agenouillée près d'elle, suivait ce retour à la vie, se demandant s'il n'eût pas mieux valu que la pauvre femme eût été rejoindre son enfant.

Un silence solennel régnait dans la pièce...

Tout à coup la comtesse ouvrit les yeux son regard était calme et sa physionomie n'exprimait aucune souffrance, mais elle ne semblait voir aucun de ceux qui l'entouraient.

—Amenez moi mon Angèle, murmura-t-elle d'une voix douce.

Puis se soulevant avec peine, elle ajouta: "Il est l'heure de la coucher;" et elle se dirigea d'un pas chancelant vers la chambre de l'enfant.

Les assistants de cette scène étaient muets et glacés d'épouvante; le vicomte lui-même sentait son front couvert d'une sueur froide.

On suivit la comtesse, prêts à la soutenir dès que l'effroyable réalité se ferait jour dans son cerveau. Elle gravit ainsi l'escalier, entra dans la chambre de la petite fille en fit le tour, s'arrêta devant le berceau vide.

—Le médaillon! dit Mme de Mortarembert.

Son mari tendit à la mère la dernière relique de son l'enfant,

Sans paraitre voir celui qui la lui remettait, la pauvre éprouvée prit le bijou, le retourna plusieurs fois entre ses doigts, comme pour y chercher un ressort.

Tout à coup sous une pression plus nerveuse, le bijou s'ouvrit; cela fit sur la malade l'impression d'une décharge électrique, elle jeta un cri terrible, porta d'un air égaré ses mains à son front.

—Angèle! Angèle! dit-elle par trois fois d'un accent déchirant.

—Elle est sauvée! murmura Mathilde qui se soutenait à peine, en essayant d'attirer à elle sa malheureuse amie.

—Elle est perdue! gémit le baron, en entendant l'éclat de rire effroyable qui suivit cette appel.

A partir de ce moment, il n'y eut plus aucun doute dans l'esprit de tous; la folie, cette épouvantable maladie s'était emparée de la comtesse de Kernac, dont la vie sembla, dès ce moment, se partager en deux parties distinces. La première consistait dans un état d'atonie, de douceur et de calme, pendant lequel elle parlait de longues heures à son enfant absente; pendant le second, une surexcitation extrême s'emparait d'elle et était accompagnée de crises des plus violentes.

C'est en vain que Mathilde, désespérée fit venir les plus habiles médecins de l'époque, et prodigua à la malade des soins touchants, rien ne put amener même à un mieux relatif.

La jeune femme ne quittait presque jamais son amie, et c'est inutilement que son mari cherchait à l'entrainer hors de ce triste milieu.

—Non, répétait-elle, tant que Thérèse sera ici, je ne la laisserai pas seule une heure. croyez-moi, mon ami, c'est un devoir sacré que nous pourrions regretter toute notre vie de ne pas avoir accompli.

Le baron se demandait par moments si l'esprit de sa femme n'avait pas été ainsi trop vivement ébranlé par ces malheurs, mais devant la fermeté de la baronne il n'osait insister.

Lorqu'il fut bien prouvé que la terrible maladie menaçait de s'éterniser et laissait même peu d'espoir de guérison dans l'avenir, Mme de Mortarembert réunit son mari et le vicomte.

—Le séjour de la comtesse de Kernac est impossible ici, dans l'état où elle est maintenant, dit-elle, je vous propose donc de la faire conduire à Bordeaux, dans une maison de santé tenue par des religieuses dont le dévouement m'est connu, et où l'on essaiera dans le calme et le silence de guérir cet esprit malade.

—Ma belle-soeur peut rester dans ce domaine, Madame, interrompit Henri, et je crois inutile d'ajouter que tous les soins dont elle peut avoir besoin lui seront prodigués, elle m'a été léguée par mon frère mourant, je ferai pour elle tout ce qu'il sera possible de faire pour...

—Je parle au nom de sa famille, Monsieur, reprit Mathilde de Mortarembert en présentant plusieurs lettres. Thérèse n'a du reste, plus aucun droit à rester ici depuis la mort de son enfant, et ce chateau ne lui a jamais assez porté bonheur pour que les siens n'aient pas le désir de la voir revenir auprès d'eux.

—Mathilde! prononça le baron avec étonnement, tandis qu'Henri levait brusquement les yeux sur la jeune femme.

A Suivre.

Sentiments exprimés dans l'allégorie des plantes, etc.

Jasmin rouge, je m'attache à vous.—Camomille romaine, je me rendrai digne de vos soins.— Lin, je sens tous vos bien faits.—Tabac cultivé, je surmonterai tous les obstacles.—Héliotrophe, je vous aime plus que moi-même.—*Vin MorinCréso-Phates*, remède sans rival pour soulager promptement et guérir les maladies des poumons.